

2°) Désignation des membres de l'AFR

Madame la Maire fait part au Conseil qu'il convient de procéder au renouvellement des membres du bureau de l'Association Foncière de Remembrement.

Elle rappelle que le Conseil municipal doit désigner trois membres propriétaires (exploitants ou non) de parcelles incluses dans le périmètre de remembrement. Elle Précise qu'elle est également membre de droit.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité - **DESIGNE**

- MM GLORIEUX Éric et PARMENTIER Jean-Louis comme titulaires
- M. NICOLAS Xavier comme suppléant

6°) sujet divers

- **Travaux**

Madame la maire présente aux membres du conseil les projets à suivre concernant les travaux dans le village, s'agissant de :

- la rénovation de l'évacuation dans le logement communal au-dessus de la mairie
- la passation de la gestion du parc électrique à l'USEDA
- la rénovation du toit de l'église
- les infiltrations dans la rue du Paty

Egalement, une discussion s'engage sur l'importance de communiquer aux Administrés, via le journal communal et le site internet, au sujet de ces projets.

- **Campagne TEREOS**

Les membres du conseil municipal, suite aux difficultés rencontrées lors de la campagne des betteraves 2020 se sont interrogés sur la possibilité de rédiger un arrêté de stationnement et de circulation.

Fin de séance 20h05

La Maire,
Meritxell LEFRANC-CARBONNEL